

## LE CHOIX DE LA CARRIERE DES ARMES DANS LA MAISON DE FORBIN (1492-1815)

Selon Robert DESCIMON C'est le **regard** de l'autre qui fonde la noblesse. Au Moyen Age regard *des autres*, à l'époque moderne, regard du *roi*. Servir le roi c'est bien sûr porter aussi les armes.

Cette communication porte sur le choix des armes dans une grande famille noble –celle des FORBIN- de 1492 à 1815. Par « choix des armes » nous entendrons ici le recours aux armes, dans le sens le plus large. Recours régulier ou sporadique. *Nous déterminerons approximativement quelle fut la proportion d'hommes d'une maison noble à y avoir eu recours.*

Quant au choix, il ne résulte pas forcément des individus à une époque où les logiques collectives sont prépondérantes.

Cette communication a été élaborée à partir d'un travail de thèse lequel est en encore cours. Aussi nous ne livrerons pas, ici, de conclusions fermes.

Nous avons choisi les FORBIN car c'est sur cette famille, parmi celles qui nous intéressent que nous disposons de la plus grande masse de sources.

D'origine marchande et probablement extérieure à la Provence (Haute Marne), la maison de FORBIN s'est agrégée à une noblesse aux contours encore flous par sa fortune, en rendant d'importants services aux derniers Angevin et en acquérant des terres nobles.

Quant à la notion « d'armes ». Que recouvre ce terme exactement ?

Bien sûr nous pensons immédiatement au service dans les armées de terre ou de mer du roi de France.

Par ses côtes et ses frontières terrestres, la Provence est particulièrement exposée aux raids ou aux invasions comparable en cela à la Champagne dont la noblesse fut étudiée par Laurent Bourquin. Comme dans ce cas, la monarchie a besoin de disposer sur place d'une noblesse militaire fidèle, capable de résister aux entreprises étrangères et de la relayer efficacement.

Le choix des armes c'est aussi le service d'autres couronnes que celle du Très Chrétien.

Il nous faudra aussi évoquer l'engagement des Forbin dans ce prolongement des croisades médiévales que sont les activités de course des chevaliers de St Jean de Jérusalem, l'Ordre de Malte. Ce type de guerre est le mieux considéré dans une société marquée par la religion.

A l'inverse il n'est pas interdit de s'interroger sur les nobles qui ont combattu aux cotés des Musulmans, ces fameux « chrétiens d'Allah » décrits par Bartholomé Benhassar. Y en a t il eu chez les Forbin?

A la fin du Moyen Age, alors que s'affirme l'Etat, le droit romain et l'influence de l'Eglise, on tente progressivement de distinguer avec davantage de force le choix licite de la prise d'armes de celui qui ne l'est pas ou plus.

Ainsi, le choix de se battre en duel, est devenu illicite à partir de la Renaissance. Cette survivance à la fois des guerres privées et des tournois, retiendra notre attention comme une forme de guerre<sup>1</sup>.

Autre forme de guerre illicite, la guerre civile ou la guerre contre la monarchie puisque le monarque est « lieutenant du Christ » sur la Terre.

En dehors d'un l'ouvrage de 1976 du marquis de FORBIN, il n'existe pas à notre connaissance de biographie collective de cette Maison.

Les documents de l'histoire familiale, par contre, ont été à différentes reprises, recensés.

Nos sources sont issues des dossiers des marins et officiers de terre des AN et du SHAT de Vincennes. Nous n'avons pas encore consulté de documents liés aux montres antérieures au règne de Louis XIV. Le travail des généalogistes du Roi ainsi que les enquêtes de noblesse sont aussi très riches d'informations. A cela s'ajoutent différentes généalogies (Artefeuil, etc.).

Enfin les FORBIN sont mentionnés dans de nombreux travaux sur la noblesse Provençale ou les officiers provençaux –surtout pour la période du XVIIIème siècle- nous pensons entre autres, à Paul-François BLANC, Frédéric d'AGAY, François-Xavier EMMANUELLI, Monique CUBBELS, Christiane PIGACE ou les récents travaux de Valérie PIETRI.

Afin de traiter du choix des armes dans la maison de FORBIN sur une période de près de trois siècles nous tenterons, d'abord, une étude chronologique qui présentera brièvement l'engagement de FORBIN dans les guerres du roi de France.

Puis nous traiterons de l'engagement des FORBIN dans la croisade de l'Ordre de Malte avant d'évoquer d'autres autres formes de prises d'arme : l'étranger, la révolte ou les duels.

Enfin nous tenterons de déterminer sur un corpus d'hommes de cette famille la part de ceux qui choisirent les armes en comparant avec d'autres études régionales ou sur l'ensemble du royaume.

## **I. Les Forbin dans les guerres du roi de France**

### ***Début de 3 siècles de services de la monarchie***

Sur trois siècles d'histoire, la maison de FORBIN a eu l'occasion de prouver sa capacité de prendre les armes et d'affirmer ainsi sa « vaillance guerrière » et par là même sa noblesse.

---

<sup>1</sup> F. Billacois, *Le duel dans la société française XVI-XVII*.

Ils ont déjà participé activement aux guerres de la Provence comtale contre la couronne d'Aragon.

C'est un FORBIN, Palamède le Grand, qui joua un rôle actif dans le rattachement de la Provence au Royaume des lys. Disgracié, il s'inclina. Il inscrivit de fait sa maison dans une tradition plutôt loyaliste vis-à-vis du nouveau comte de Provence qu'était le roi de France.

Nous n'avons pas encore trouvé trace de FORBIN dans les expéditions terrestres des guerres d'Italie.

La participation des FORBIN aux guerres de la fin du XV<sup>ème</sup> et du 1<sup>er</sup> XVI<sup>ème</sup> siècle est pourtant probable. Elle est attestée, au moins sur mer où un auteur signale que les héritiers du Grand Palamède ont armé des navires avec des bombardes afin de combattre les Génois au large de Marseille à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle.

Il est possible que les FORBIN, jusque vers 1520, n'aient pas joué de rôle actif à part dans la marine. La marine de France n'était pas vraiment royale et dépendait grandement d'initiatives privées. De riches armateurs, comme Charles de FORBIN, étaient de puissants relais d'une volonté royale manquant de moyens mais voulant malgré tout, comme le disait Louis XI, « être roi sur la mer ».

### ***Pourquoi choisir une carrière militaire ?***

Selon Louis XIV la noblesse devait servir dans les armées et il n'admettait pas que sa noblesse fut « paresseuse ».

Comme l'a montré Hervé DREVILLON dans son ouvrage récent *l'impôt du sang*, l'engagement comme officier dans l'armée de terre du Roi Soleil est peu lucratif. Il peut même être ruineux par le nécessaire et coûteux entretien de ses hommes ou le risque de perdre sa charge en cas de mort au combat.

C'est l'honneur qui pousse de nombreux FORBIN à s'engager au service armé de la couronne dans l'infanterie et la cavalerie.

L'augmentation colossale des effectifs de l'armée française, terre et marine, ainsi que les pertes (captures, blessures ou décès) qui découlent des longues guerres créent un appel d'air pour une noblesse dont la vocation première reste le choix des armes comme recherche de l'honneur.

La création du tableau avec avancement à l'ancienneté est compensée par le mérite devant son roi qui accélère la promotion de ceux qui se sont distingués et qui savent faire valoir leurs mérites. Dès lors que la reconnaissance vient du roi seul, la nécessité de paraître à la cour est soulignée comme on le lit sous la plume de Claude de FORBIN GARDANNE le chef d'escadre en ses *Mémoires*.

### ***Carrières militaires, grâce et disgrâce***

Après les guerres de Louis XIV une nette décrue des effectifs militaires a éprouvé les carrières. Bon nombre d'officiers sont retournés à ce que l'on appelle aujourd'hui « la vie civile ».

Signalons d'ailleurs que vie civile/ vie militaire sont des distinctions qui ont peu de sens à l'époque où les nobles vont de l'une à l'autre. Les nobles sont en fait potentiellement toujours en armes. Le « choix des armes » que nous évoquons n'est qu'un changement d'intensité non de nature.

Mais l'armée moderne, l'administration ne convient que partiellement à cet ordre pourtant guerrier. Ainsi l'uniforme introduit par Louvois est encore perçu *comme une livrée* par la noblesse. Jusqu'à la fin du XVIIIème siècle. Comme le souligne Christiane PIGACE, et il est fort choquant de paraître à la cour en uniforme.

Le dilettantisme domine aussi la mentalité nobiliaire et s'oppose à l'effort de discipline et de rationalisation et d'éducation entrepris depuis le XVIème siècle. Ainsi le chevalier de FORBIN-JANSON est sous lieutenant de marine en 1680. Il est rayé des cadres car « il n'occupe pas son poste » explique laconiquement une brève note aux Archives Nationales. Un autre volontaire sur les galères à Marseille en 1673 quitte le service en 1696 –sans avoir dépassé le grade de sous lieutenant ce qui ne témoigne pas d'un zèle –ou d'une chance- excessif.

Le marquis de FORBIN JANSON, se bat brillamment en Allemagne Guerre de succession de Pologne dans les années 1735. Comme ses troupes sont licenciées il se retire en Provence. Il reprend du service et se bat dans Antibes attaqué en 1746. A nouveau on note le caractère élastique de la vocation militaire.

La recherche de l'honneur n'implique pas de le trouver forcément. Ainsi pendant la guerre d'indépendance américaine un Forbin, Charles Gaspard Hyacinthe de LA BARBEN sert dans l'escadre du bailli de SUFFREN où il commande un vaisseau. Là ses erreurs de manœuvres lui valent la franche hostilité du bailli tropézien. Sous l'impulsion du bailli, FORBIN est cassé, détenu puis mis en retraite d'office en 1784.

A l'inverse, Louis FORBIN DE LA MARTHE, maréchal de camp, aurait réussi à se faire distinguer de Louis XIV. Ce proche de Madame de MAINTENON est en effet escorte du carrosse de Sa Majesté lors de son voyage en Picardie en 1684. Il aurait même eu l'insigne honneur d'être témoin lors du mariage secret du Roi avec ladite dame. (in *les Forbin survol de 6 siècles d'histoire*)

### ***Révolution, Empire et émigration (1789-1815)***

Beaucoup de FORBIN émigrent. Ils passent au service de l'Espagne ou dans l'armée des princes. Deux participent à des insurrections à Lyon et Grenoble. Celui de Lyon capturé, jugé en pleine Terreur, est décapité en décembre 1793.

Notons néanmoins la cas de Palamède de FORBIN. Il est capitaine de cavalerie de l'empereur Napoléon, chambellan de la princesse Pauline Bonaparte et baron d'empire, il figure à l'armorial de l'empire français dressé en 1812. Palamède de FORBIN est à Waterloo où il réussit à rétablir, en vain, le contact rompu entre l'armée de l'Empereur et le corps du maréchal Grouchy.

LES FORBIN DANS LES GUERRES de François 1<sup>er</sup> à Napoléon 1<sup>er</sup>

Guerre...	Dominante « du choix des armes » chez les FORBIN	Exemple(s) individuel(s)
sous François 1 <sup>er</sup> et Henri II <i>Invasion de la Provence (1524)</i>	Service armé	Charles de FORBIN, hommes du pouvoir en Provence : « député de la guerre ». « écuyer de Forbin-Janson » meurt à Saint Omer (1542).
contre les Vaudois du Luberon (1545)	Service armé ?	Alliance de Jean de FORBIN en 1578 avec la famille du 1 <sup>er</sup> Président du Parlement d'Aix, le baron MAYNIER d'OPPEDE
de religion (1561-1593)	Choix catholique (et royal jusqu'à 1589). Guerres de la Ligue : les FORBIN sont écartelés.	siège de Sisteron en 1567-1568 où Vincent FORBIN La FARE se distingue (il obtient l'ordre de Saint Michel). Les SOLLIES sont dans un camp et les St CANNAT dans un autre. FORBIN-LA FARE est choisi député par les états ligueurs tenus à Orléans.
pacification sous Henri IV converti (1593-1598)	Ralliement rapide à Henri IV	Le Seigneur de Janson est l'artisan de la reconnaissance d'Henri IV en Provence.
de religion sous Louis XIII <i>Siège de La Rochelle</i>	Choix catholique et loyal (au roi et à son principal ministre).	Sièges de <u>La Rochelle</u> : bailli Paul Albert de FORBIN (Malte) <u>Montauban</u> : Annibal, chevalier de Malte, est tué (1628).
contre la Maison de Habsbourg (1635-1659) <i>reconquête des îles de Lérins</i>	Service massif du Roi (et de Malte) avec passage de l'un à l'autre.	Gaspar FORBIN de JANSON participe en 1637 à la reprise des îles comme commandant de la 1 <sup>ère</sup> compagnie du duc d'Angoulême avant de mourir à Bézier en 1641
sous le règne personnel de Louis XIV (1661-1715)	Service massif du Roi (et de Malte) avec passage de l'un à l'autre.	la Hougue, demi défaite navale le 29 mai 1694 Charles de FORBIN y perd un œil à bord du vaisseau qu'il commande (le « borgne de Forbin »). Louis FORBIN DE LA MARTHE, maréchal de camp. Claude de FORBIN GARDANNE chef d'escadre (auteur des <i>Mémoires</i> )
Sous Louis XV et Louis XVI	Service du Roi	Lawfeld : Henri Jean Baptiste Louis Fortune de FORBIN, lieutenant colonel meurt de ses blessures.
Sous la révolution	Refus de servir le nouveau régime.	armée des princes Marine espagnole.
Sous Napoléon 1 <sup>er</sup>	Refus de servir.	Palamède de FORBIN capitaine de cavalerie de Napoléon 1 <sup>er</sup> . Présent à Waterloo (1815).

## II. Le spectre du choix des armes : de Malte ou la guerre sacrée à la guerre illicite ou en marge

### ***Malte ou la guerre sacrée***

L'Ordre de Saint Jean de Jérusalem ou ordre hospitalier est un ordre religieux et militaire qui poursuit sur mer, essentiellement en Méditerranée, les croisades. A Malte, une carrière guerrière n'est pas forcément continue si l'on est nommé par exemple à l'administration des nombreux domaines possédés par l'ordre et qui font sa richesse.

Pour M. GANGNEUX qui a étudié cet ordre en Provence, sur 278 années, 3 940 candidats ont été reçus dans l'Ordre par les autorités de la Langue de Provence (soit environ 14 par an)

Le XVIIIème siècle connaît un fléchissement du sans doute à une démilitarisation des activités de l'Ordre.

Valérie PIETRI rappelle qu'à Malte les vœux peuvent être relevés ce qui permet de réagir par exemple suite au décès d'un aîné. Les engagements militaires sont assez précoces. C'est le cas de Paul-Albert reçu chevalier de Malte en 1589 à l'âge de 9 ans.

Les enfants mâles sont destinés à Malte dès leur naissance et parfois la mention « mort jeune » est parfois suivi d'un commentaire indiquant le projet contrarié par la mort de faire de l'enfant un chevalier de Malte »

Selon Alain BLONDY « C'est souvent un cadet qui est destiné à servir la Religion. »

Le but est d'obtenir une commanderie très lucrative. Il s'agit surtout de suivre une carrière honorable, de combattre les musulmans mais aussi de laisser sa part d'héritage à charge pour les héritiers de faire libérer leur frère en cas de capture par les barbaresques. Cette clause apparaît explicitement dans plusieurs testaments des FORBIN. Cette garantie de libération limite ainsi la possibilité de devenir un renégat, un de ces « chrétiens d'Allah » évoqué en introduction.

### ***Destins hors des normes : service étranger, duels, prises d'armes***

Les duels et les prises d'armes sont autant de défis à la Majesté royale. Mais la majesté royale subit elle-même des éclipses où la fidélité est remise en cause.

Les prises d'armes ou les révoltes, étudiées par Arlette JOUHANNA, sont fort nombreuses et ponctuent l'histoire du rapport complexe de la noblesse avec la monarchie. Elles concernent les FORBIN dont il faut fortement nuancer le loyalisme dans les périodes troublées comme les guerres de religion ou les Frondes.

Ainsi lors de la Fronde, Henri FORBIN d'Oppède joue contre les mazarinistes de la maison des GRIMALDI REGUSSE. D'Oppède et FORBIN LA ROQUE lèvent des troupes pour le Parlement rebelle et se retrouvent engagés dans le camp de Condé avec les princes.

Néanmoins le retour en grâce à partir de 1659 s'opère rapidement au détriment des mazarinistes car d'OPPEDE dispose dans la région d'une très vaste clientèle qui intéresse

MAZARIN. Le combat politique, la rivalité pour les places entre REGUSSE et FORBIN débouche assez naturellement sur un duel en 1659. Duel qui nous amène naturellement à évoquer ce type très particulier de prise d'armes.

Depuis Henri II les édits se succèdent afin d'interdire cette pratique nobiliaire qui concerne surtout les jeunes gens et les militaires. Le nombre des duels marque une pointe au XVII<sup>ème</sup> siècle.

Il faut renvoyer les auditeurs aux travaux très complets de François BILLACOIS et à un ouvrage plus récent et avec une approche différente de MM. BRIOIST, DREVILLON et SERNA.

La violence marque les mœurs de ce temps. Le recours à la violence est facilité par le fait que tout le monde est armé. Pour Robert DESCIMON, « la vendetta n'est pas une faculté mais une obligation ; cette vengeance héréditaire est une compensation pour les offenses faites à l'honneur familial et cette guerre privée est ritualisée. »

Il ne s'agit donc pas, dans l'optique d'un duelliste, d'un « choix des armes ». Les armes s'imposent sous peine de perdre l'honneur.

Le duel noble à l'épée, en bonne et due forme, sur le pré, n'est pas forcément l'apanage de ceux qui veulent laver une offense. Ainsi Michel de Pontevès, officier de la flotte, assassine en 1530 François de FORBIN de Gardanne sans autre forme de procès.

Antoine de FORBIN GARDANNE a participé, avec son père Jean-Baptiste maître de camp d'infanterie, aux côtés de la Ligue aux troubles qui ont marqués la fin des guerres de religion. Il fut tué en duel (« assassiné » disent d'autres sources) par son propre frère Henri. Simple question d'intérêt ? Querelle politique ? Henri condamné par contumace, s'échappa. Retrouvé à Venise il eut la tête tranchée par le bourreau.

Le duel pose la question des sources. Illicite, le duel est par définition discret et il n'est pas interdit de penser que l'évaluation du nombre des duellistes sur une famille échappe à tout compte précis.

Quelques récits nous sont parvenus issus de la longue chronique baroque et sanglante.

En 1612 un duel oppose Annibal de FORBIN seigneur la Roque contre Alexandre du Mas de Castellane. Les deux hommes combattent *au couteau* après s'être liés l'un à l'autre par le poignet gauche. Ils restent ainsi liés jusque dans la mort où leur affrontement les entraîne.

L'itinéraire tumultueux de François-Toussaint de FORBIN JANSON n'est pas sans intérêt. Mousquetaire du roi, il tue en duel d'AUBUSSON de CHASSIGRIMONT, neveu du maréchal duc de la Feuillade. Il doit s'exiler. Il s'engage dans l'armée de l'empereur. Il combat contre les Turcs lors du siège de Vienne et de la prise de Bude. Nostalgique, il rentre en France sous la fausse identité de « comte de Rosemberg ». Il devient alors major d'un régiment allemand où il participe aux campagnes de l'armée du Roi Soleil. Il est blessé à la bataille de la Marsaille en 1693. Nous ignorons les motivations qui l'ont poussé

à abandonner à nouveau son état et son pays. Exilé en Italie, il meurt en 1710 moine dans un monastère trappiste.

Un autre itinéraire beaucoup plus connu puisqu'il s'agit d'un des rares militaires écrivain de la famille FORBIN celui de Claude de GARDANNE auteur de *Mémoires* fort intéressantes et principale source sur leur auteur. Chef d'escadre de Louis XIV, il est considéré comme l'un des plus grands marins de son temps.

Il est parent avec Louis bailli de FORBIN GARDANNE (1619-1670), un de ses nombreux marins issu de Malte et qui aida la carrière du jeune Claude. Celui-ci à peine entré dans la marine, commet son premier duel contre un cadet nommé Gourdon. L'auteur précise « je mis l'épée à la main presque sans sujet » et il désarme son adversaire. Il passe aux Mousquetaires puis en 1677 il revient dans la marine comme enseigne. Il retrouve le chevalier de Gourdon qui espérant une revanche, veut livrer un nouveau combat. Au cours de l'affrontement, l'épée de Claude reste dans la gorge du chevalier de GOURDON. Celui-ci, mortellement blessé, tient néanmoins FORBIN à sa merci. Mais lui rend son épée en lui disant « Tenez, voilà votre épée ! Vous m'avez crevé, mais je suis honnête homme ». Puis il s'écroule.

FORBIN fut condamné à mort par le parlement d'Aix et dût s'enfuir mais il obtient un arrêt de grâce pour l'homicide. L'autre particularité de ce marin peu commun est d'avoir été nommé, suite à un voyage en extrême orient, amiral de la flotte du Siam.



Le bailli Paul Albert de FORBIN  
(1579-1661)



CLAUDE, comte de FORBIN  
Chef d'escadre (1656-1733)  
Coll. Féraud-Giraud

### III. La proportion par siècle des FORBIN ayant choisi les armes

Par une estimation jugée « prudente », CORVISIER considère que plus de la moitié de la noblesse en âge de combattre auraient été sous les armes à la fin du règne de Louis XIV. Cet auteur évoque l'intérêt études locales.

En effet la variation semble importante d'une province à l'autre. Ainsi les provinces frontalières, comme la Provence, semblent plus belliqueuses. On a tous en mémoire les descriptions des paisibles travaux d'horticulture du normand, le sieur de Gouberville, en pleine guerre de religion. On a vu le rôle mobilisateur de l'invasion de la Provence au XVIème siècle.

Pour définir la proportion de mâles chez les FORBIN ayant porté, même sporadiquement, les armes, il faut établir un corpus d'individus.

Nous avons donc établi à partir d'une généalogie imprimée au début du XXème siècle par le baron de ROURE (A. du Var) une liste de 208 mâles nés entre la fin du XVème et la fin du XVIIIème siècle.

Nous avons retiré les enfants morts prématurément et n'ayant donc pas atteint l'âge de faire carrière à chaque fois que la mention en était faite, soit 28 jeunes gens.

Cela donne un corpus de 180 mâles.

Par contre, nous n'avons pas eu encore le loisir de faire une confrontation systématique de cette liste avec d'autres listes établies à partir d'autres sources (Vincennes, Malte, AN, nobiliaire d'Artefeuil, etc...). A première analyse, cependant, la correspondance n'est pas évidente ce qui rend provisoires les conclusions qui vont suivre.

**Le résultat sur ces 180 mâles, donne un nombre de FORBIN ayant porté les armes de 87 individus soit 48,30 % sur environ 3 siècles.**

48,30 % cela semble élevé par rapport aux chiffres énoncés chez de nombreux auteurs.

#### *ROYAUME*

G. CHAUSSINANT-NOGARET avance la part d'environ 1 à 2 sur 10. Selon J-M CONSTANT estime que 15 à 25% des 30 000 familles nobles que compte vraisemblablement le royaume sous Henri III ont réellement pratiqué le métier des armes. Cette proportion tombe à 5% ou 6% si l'on compte des vrais professionnels de la guerre.

#### *BEAUCE*

Pour la Beauce le même auteur évoque le pourcentage de 16,10% des nobles voués à la guerre entre 1600 à 1700 (il était moitié moins de 1600 à 1660)

Dans cette province, un quart des nobles ont participé aux conflits de la renaissance. Un tiers aux guerres de religion et 40% dans les guerres de Louis 13 et 14.

#### *LES FORBIN EN PROVENCE*

Les FORBIN appartiennent donc à une Maison à forte tradition militaire. Là encore l'engagement peut varier selon les diverses branches car une carrière militaire conforme à son rang est coûteuse et nécessite de paraître à la cour. Ainsi C. PIGACE dans sa thèse sur les officiers provençaux de l'armée royale au XVIIIème siècle fait une différence entre les

JANSON, entrés dans la vie de Cour et les autres branches représentées dans l'armée qui restent très attachés à leurs intérêts provinciaux. La conséquence est l'existence pour la période de 4 officiers généraux chez les JANSON et aucun dans les autres branches.

Signalons les travaux de Frédéric d'AGAY. Selon lui les FORBIN sont la 2<sup>nd</sup>e famille à avoir fourni des officiers à la flotte au 17<sup>ème</sup> siècle. Ces officiers sont au nombre de 11 et la 1<sup>ère</sup> famille, celle des VALBELLE, en aurait fourni 15.

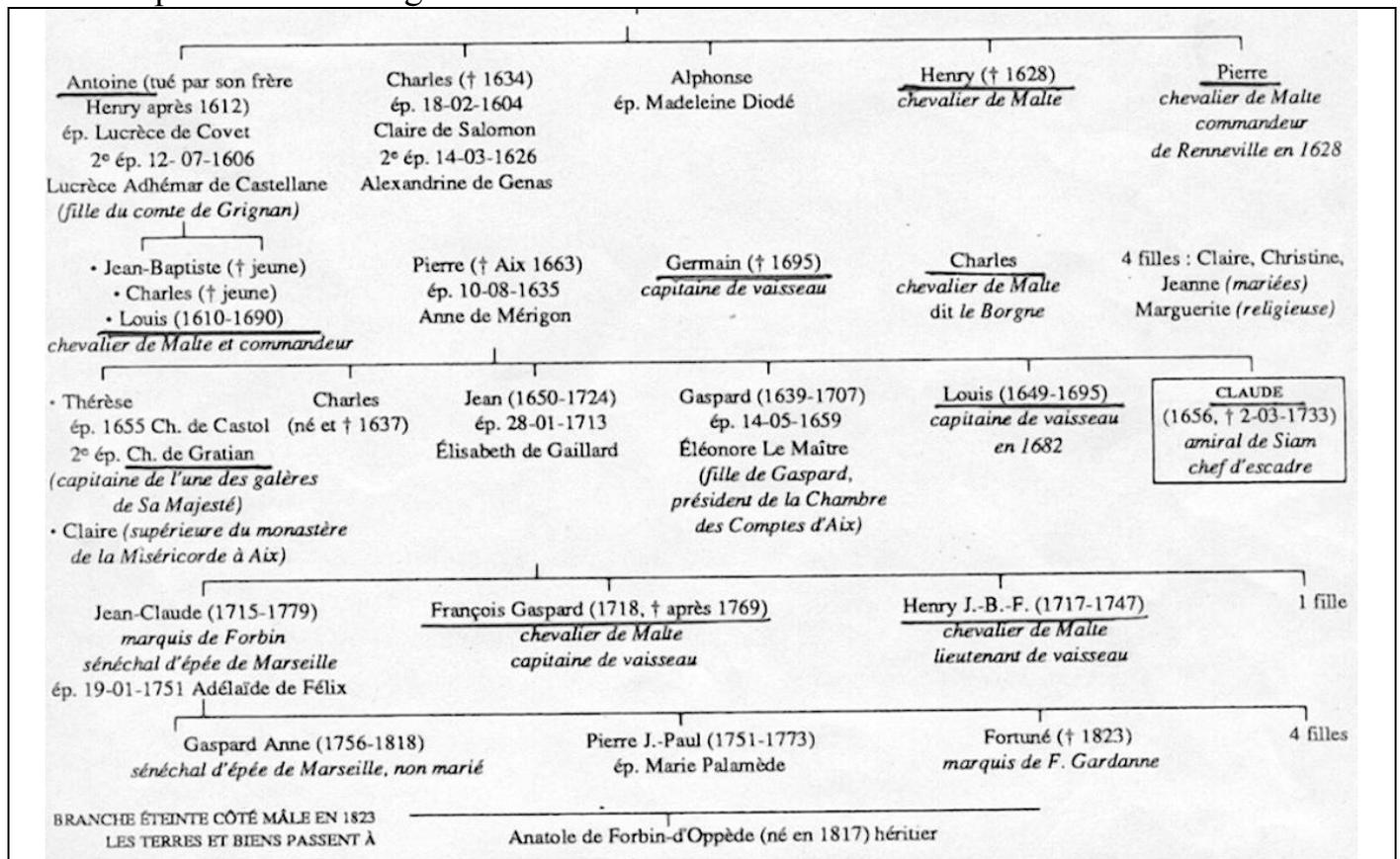
**Pour conclure** il nous faut rappeler que les FORBIN comme maison pourvue d'un important réseau de clients s'est trouvée lorsque le pouvoir royal était fort, en position de le relayer et par là dans une logique de service et d'engagement.

Cet engagement s'est accru avec les menaces étrangères sur la Provence. Cet engagement s'est aussi accru de par le renforcement considérable de l'armée au XVII<sup>ème</sup> siècle.

D'autre part, l'engagement à la fois catholique et nobiliaire s'est trouvé souligné par un fort entrisme dans l'Ordre de Malte. Cet engagement rejoignant bien souvent le service du Roi Très Chrétien.

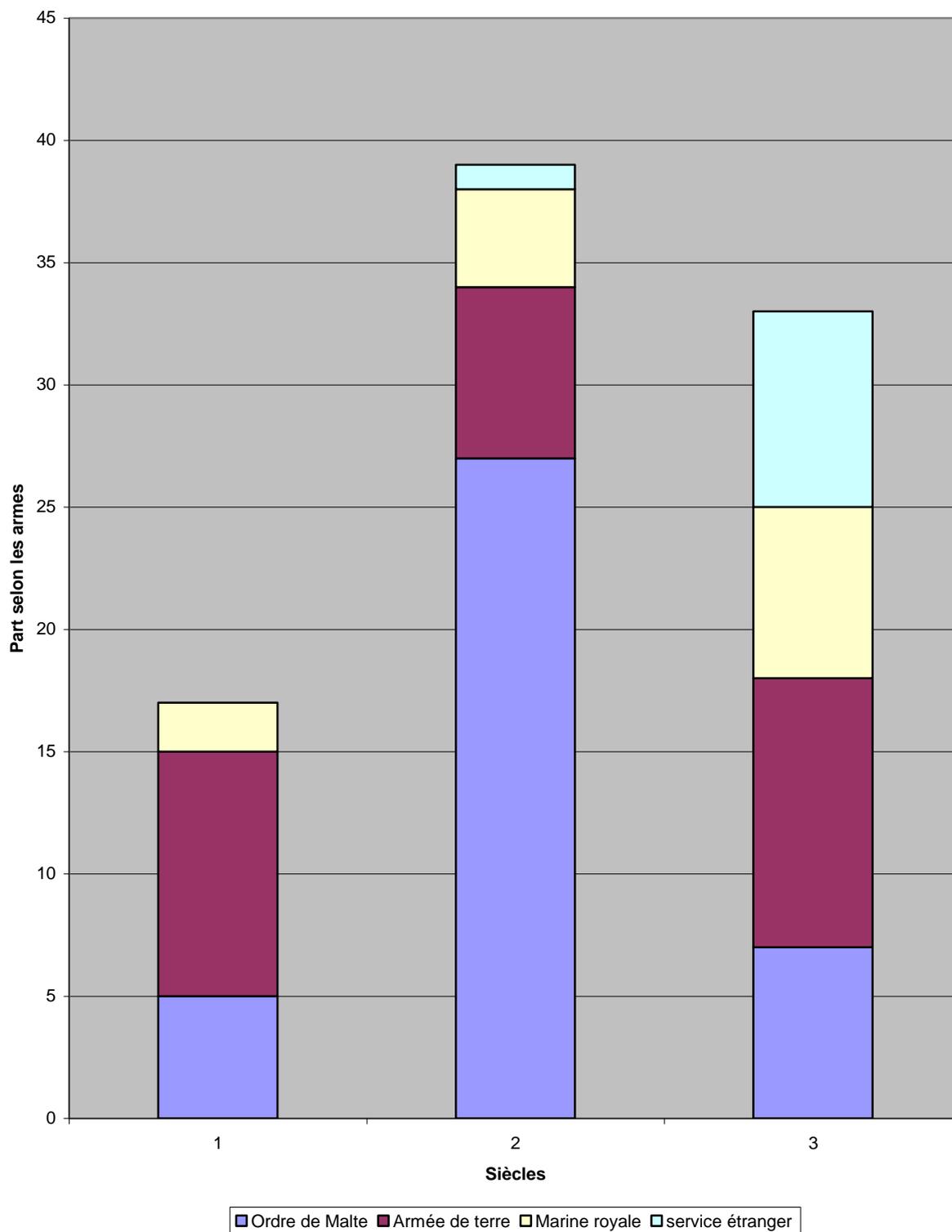
Enfin le « choix » s'exprime aussi par des carrières en marge : le service étranger (en refusant par exemple de servir la Révolution), les duels (encore que l'honneur familial joue son rôle) et les brusques retraits des services pour des raisons diverses.

Sur les trois siècles, les FORBIN apparaissent au regard des comparaisons que nous avons effectuées, comme une maison ayant en partie fondé sa fortune et son prestige sur le choix d'une importante activité guerrière.



Extrait de la généalogie Claude de FORBIN (in Mémoires). Soulignés : les « guerriers ».

## LE CHOIX DES ARMES : LES FORBIN



**1 = fin XV<sup>ème</sup> siècle et XVI<sup>ème</sup> siècle /**

**2 = XVII<sup>ème</sup> siècle /**

**3 = XVIII<sup>ème</sup> début XIX<sup>ème</sup> siècle**

## Bibliographie sommaire

### Sur des individus ou sur toute la famille de FORBIN

FORBIN (marquis de) ; *les Forbin survol de 6 siècles d'histoire* ; 1976.

FOBIN Claude (Comte de) ; *mémoires*, Mercure de France.

ROURE (Baron du) ; *généalogie de la maison de Forbin* ; Champion, Paris ; 1906

PETIET Claude ; *Le bailli de Forbin, lieutenant- général des galères*, F. Lanore

ARTEFEUIL ; *histoire héroïque et universelle de la noblesse en Provence* ; Lafitte Reprints Marseille ; réimpression de l'édition d'Avignon 1757, p 400-412

### Sur la noblesse

BOURQUIN ; *Noblesse seconde et pouvoirs en champagne* ; Champ Vallon

BLANC François Paul ; *Origine des familles provençales maintenues dans le 2<sup>nd</sup> ordre sous le règne de Louis XIV. Dictionnaire généalogique* ; thèse droit, université d'Aix en Provence. Octobre 1971.

CUBELLS Monique ; *la noblesse provençale, du milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle à la Révolution, le temps de l'histoire*, Publications de l'Université de Provence ; Aix-en-Provence , 2002.

PIETRI Valérie ; *Famille et noblesse en Provence orientale de la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle à la vieille de la Révolution*. Thèse 2001, Nice – Sophia Antipolis, Lettres , 3 vol.

BLANC, F-P. *Origine des familles provençales maintenues dans le 2<sup>nd</sup> ordre sous le règne de Louis XIV. Dictionnaire généalogique*, thèse droit, université d'Aix en Provence. 1971.

### Noblesse, guerres et duels

BRIOIST Pascal, DREVILLON Hervé, SERNA Pierre ; *Croiser le fer, violence et culture de l'épée dans la France moderne (XVI-XVIII<sup>ème</sup> siècle)*, 2002 ; Champ Vallon

DREVILLON Hervé ; *l'impôt du sang, le métier des armes sous Louis XIV* ; Taillandier ; Paris 2005.

GANGNEUX Gérard, *économie et société en France méridionale XVII<sup>è</sup>-XVIII<sup>è</sup> siècle, les grands prieurés de St Gilles et de Toulouse de l'Ordre de Malte*, Lille III, thèse de mai 1970, 2 volumes, édition 1973.

BENASSAR B. ; *les Chrétiens d'Allah ; l'histoire extraordinaire des renégats 15<sup>ème</sup> 17<sup>ème</sup> siècle* ; Perrin.

PIGACE Christiane, *les officiers de l'armée royale à la veille de la Révolution à travers l'ex provençal (Armée et noblesse) 1740-1792*, 2 vol. juin 1979,

D'AGAY Frédéric ; *Noblesse provençale et marine au 18<sup>ème</sup> siècle* ; thèse, Paris.